

Brigade verte : des visiteurs de Normandie

Le siège de la Brigade verte du Haut-Rhin, à Soultz, a accueilli ce mercredi 12 juin une délégation venue de la région du Havre pour découvrir le fonctionnement de ce corps départemental et le travail des gardes champêtres.

Le 15/06/2019 par Jean-Alain HAAN

Arrivée en Alsace mardi soir, cette délégation était notamment composée des représentants des quatre communes de Rogerville, Gainneville, Saint-Martin du Manoir et Saint-Laurent de Brêvedent, qui font partie, depuis le début de l'année, de la toute jeune communauté urbaine du Havre-Seine Métropole. « Nos quatre communes, qui représentent un petit territoire de 7 000 habitants, ont créé en 2004 une brigade champêtre intercommunale avec aujourd'hui trois agents et nous aimerions l'étoffer et accueillir d'autres communes à l'avenir. Plusieurs maires sont en effet intéressés », explique Avelyne Chirol, le maire de Rogerville.

Trente ans d'expérience



La délégation normande a été reçue au siège de Soultz. Photo DNA

En compagnie de ses collègues maires, Hubert Bernard (Gainneville), Maria-Dolores Gauthier-Hurtado (Saint-Martin du Manoir) et Patrick Busson (Saint-Laurent de Brêvedent), elle a pu découvrir le fonctionnement de la Brigade verte du Haut-Rhin, créée en 1989, qui affiche aujourd'hui trente ans d'expérience, compte 328 communes adhérentes et emploie 70 agents.

Après avoir visité les parcs de Colmar et effectué des détours par Eguisheim et le château du Hohlandsbourg, la délégation normande s'est rendue au barrage de Michelbach, en compagnie notamment d'Henri Masson, le président du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux et d'Édouard Leiber, son vice-président, pour y suivre une patrouille à cheval. Elle a ensuite visité le siège de la Brigade verte à Soultz. « Ce genre de partage d'expériences est toujours intéressant », soulignait le président Henri Masson. Le 28 septembre prochain, c'est une délégation de la Brigade verte du Haut-Rhin qui sera reçue sur les bords de la Seine.